



# SAINT-HIPPOLYTE

## PLAN LOCAL D'URBANISME



### REGLEMENT - ANNEXE 1

## ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL NATUREL ET PAYSAGER PROTÉGÉS

Vu pour être annexé  
à la délibération en date du :  
Le Maire,

> Sabrina  
PHILIPPS

> Thomas  
LELEU

**Réalisation**

Sabrina PHILIPPS, Urbaniste

Thomas LELEU, Architecte-urbaniste

21 rue des Rustauds

67700 Monswiller

# SOMMAIRE

## > TABLE DES MATIERES

<b>Article L151-19 du code de l'urbanisme</b>	<b>5</b>
<b>Article L151-23 du code de l'urbanisme</b>	<b>5</b>
<b>Chapitre I : ELEMENTS DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL REMARQUABLE</b>	<b>7</b>
1. introduction : Le bâti remarquable du centre ancien	7
2. carte des immeubles remarquables proteges	8
3. Fiches d'identification des éléments du patrimoine architectural	9
<b>Chapitre II : ELEMENTS DU PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER</b>	<b>37</b>
1. Le réseau arboré et arbustif en milieu ouvert	37
2. La ceinture de jardins et de vergers	37
3. Les arbres isolés	38
4. Les Milieux humides	39
5. Carte des Elements paysagers et milieux humides protégés	40

## > TABLE DES FIGURES, CARTES ET PHOTOS

Figure 1 : carte des immeubles remarquables protégés	8
Figure 2 : vues sur la ceinture de jardin depuis le belvédère du Pain de Sucre.	37
Figure 3 : carte des éléments du patrimoine arboré (centre ville)	38
Figure 4 : carte des éléments arborés et des milieux humides protégés de la commune	40



## Article L151-19 du code de l'urbanisme

« Le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et identifier, localiser et délimiter les quartiers, îlots, immeubles bâtis ou non bâtis, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation leur conservation ou leur restauration. ».

## Article L151-23 du code de l'urbanisme

« Le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation. Lorsqu'il s'agit d'espaces boisés, il est fait application du régime d'exception prévu à l'article L. 421-4 pour les coupes et abattages d'arbres.

Il peut localiser, dans les zones urbaines, les terrains cultivés et les espaces non bâtis nécessaires au maintien des continuités écologiques à protéger et inconstructibles quels que soient les équipements qui, le cas échéant, les desservent.».



# Chapitre I : ELEMENTS DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL REMARQUABLE

## 1. INTRODUCTION : LE BATI REMARQUABLE DU CENTRE ANCIEN

Les maisons les plus anciennes de Saint-Hippolyte remontent, comme bien souvent sur notre territoire, à la Renaissance française. Si la Renaissance a modifié les proportions ou les détails des maisons du Moyen-Âge, elle a conservé les grandes lignes directrices de la ville originelle dans la forme des bâtiments, la forme des îlots et le tracé des voies en particulier.

Une persistance des formes que l'on retrouve encore aujourd'hui et que le règlement de la zone UA vise à encadrer.

Au delà de la forme générale du bâti, Saint-Hippolyte offre une palette d'éléments architecturaux remarquables du XVIe au XIXe siècles : meneaux, linteaux, corniches, bandeaux, chambranles, etc, chaque siècle apportant son style propre, visible principalement en façade. La Commune souhaite préserver les éléments architecturaux les plus caractéristiques de ces évolutions.

Ainsi, outre les bâtiments inscrits et classés, on peut distinguer plusieurs maisons de maître, fermes et maisons de ville remarquables, du XVIe au XIXe siècle, principalement en fonction de l'ordonnancement des ouvrants, des matériaux de façades, la forme des baies, de la toiture, etc.

Ces bâtiments remarquables, et ces éléments d'architecture en particulier, bénéficient donc de la mise en place d'une protection au titre de l'article **L151-19** du code de l'urbanisme.

Localisation	
NUMERO PLAN	13
ADRESSE	Place de l'Hôtel de Ville
ILOT	lot 2
CADASTRE	147

Datation - description	
PERIODE	XVIe
DATE	
PERIODE SECONDAIRE	

TYPLOGIE	Maison de ville
ETAGES	RDC + 3 étages + combles perdus
STATUT PROPRIETE	Privé

### Eléments remarquables

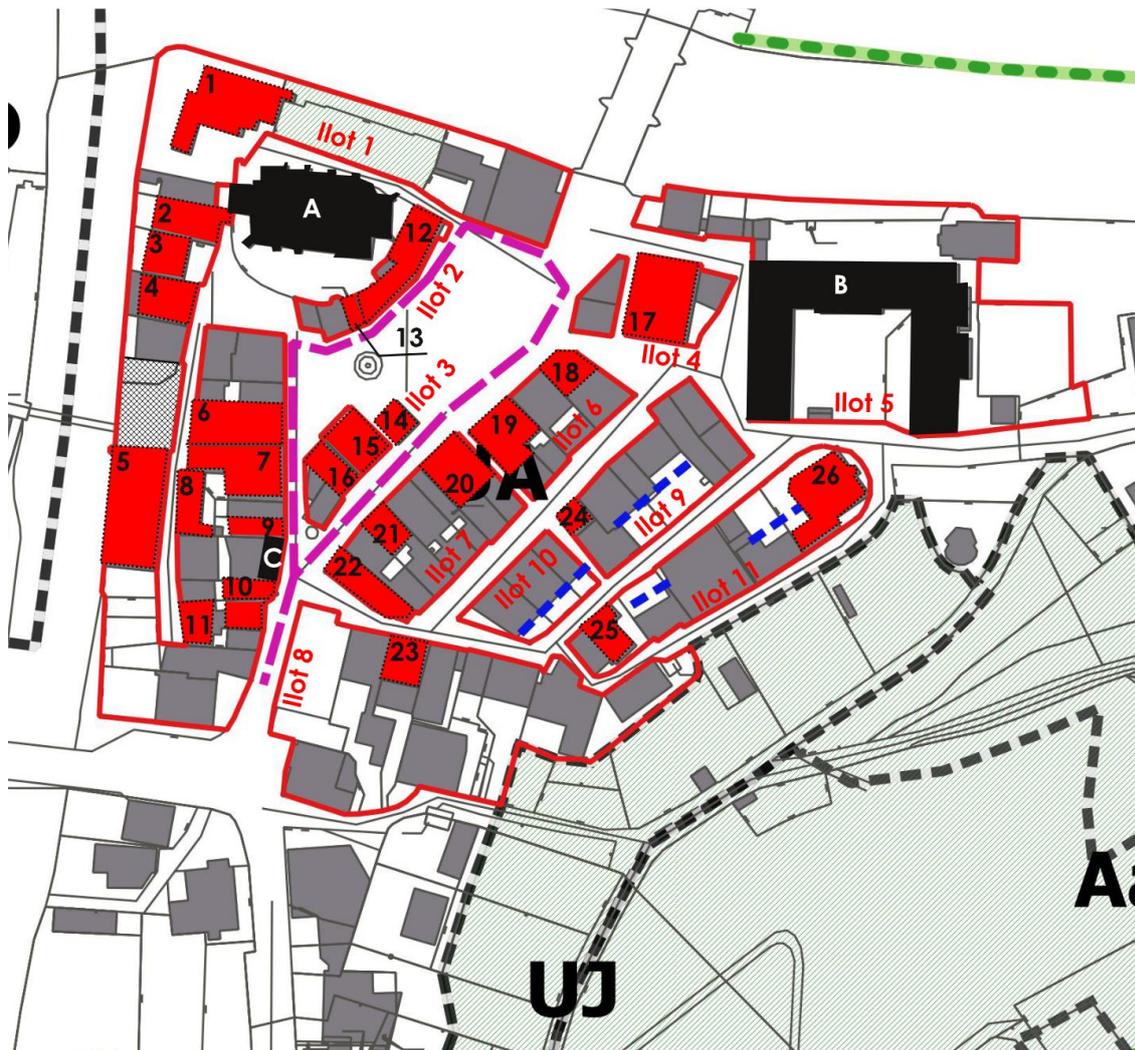
#### > FACADES ET TOITURE

- Ordonnancement et proportion des baies
- Encadrement des baies en pierres de taille à chambranles moulurés. Linteaux en accolade
- Goulotte d'évacuation évier en pierre (place du Chapitre)
- Consoles
- Bandeaux en pierres de taille
- Persiennes



Les fiches suivantes présentent, pour chaque immeuble concerné, les éléments architecturaux protégés : les éléments décrits sont à conserver ou à restaurer. Leur démolition, enlèvement, altération sont interdits ; ils sont maintenus sans transformations autres que celles qu'impose le retour aux dispositions d'origine et en tant que de besoin, restaurés et entretenus.

## 2. CARTE DES IMMEUBLES REMARQUABLES PROTEGES



Sont figurés en rouge les immeubles dont les éléments décrits dans les fiches ci-dessous sont à conserver ou à restaurer. Leur démolition, enlèvement, altération sont interdits ; ils sont maintenus sans transformations autres que celles qu'impose le retour aux dispositions d'origine et en tant que de besoin, restaurés et entretenus.



Sont figurés en gris : les immeubles non protégés qui peuvent être conservés et améliorés ou remplacés en respectant les règles du présent règlements.



Monuments Historiques inscrits et classés.

Figure 1 : carte des immeubles remarquables protégés

### 3. FICHES D'IDENTIFICATION DES ELEMENTS DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Localisation	
NUMERO PLAN	1
ADRESSE	6 Place du Chapitre
ILOT	llot 1
CADASTRE	142

Datation - description	
PERIODE	XVIe
DATE	
PERIODE SECONDAIRE	XXe

TYPOLOGIE	Maison de ville
ETAGES	RDC + 1 étage + combles aménagés
STATUT PROPRIETE	Privé

#### Eléments remarquables

##### > FACADES, TOITURE ET VOLUME GENERAL

- Encadrement des baies en pierre sculptées
- Linteau gravé
- Pavage de la cour



## Localisation

NUMERO PLAN	2
ADRESSE	5 Place du Chapitre
ILOT	Ilot 1
CADASTRE	144

## Datation - description

PERIODE	XVIe
DATE	
PERIODE SECONDAIRE	XXe

TYPOLOGIE	Maison de ville
ETAGES	RDC + 1 étage + combles aménagés
STATUT PROPRIETE	Privé

## Éléments remarquables

### > FACADE PLACE DU CHAPITRE

- Encadrement des baies en pierre : linteaux en accolade
- Passage sous porche surbâti attenant à l'église
- Blason de la Ville en pierre sculptée
- Ordonnancement et proportion des baies



## Localisation

NUMERO PLAN	3
ADRESSE	4 Place du Chapitre
ILOT	lot 1
CADASTRE	151

## Datation - description

PERIODE	XIX
DATE	
PERIODE SECONDAIRE	

TYPOLOGIE	Maison de ville
ETAGES	RDC + 2 étages + combles perdus
STATUT PROPRIETE	Privé

## Éléments remarquables

### > FACADE, TOITURE ET CLOTURE

- Encadrement de la porte en pierre de taille
- Balcon sur consoles en pierre
- Chambranle et linteau en bois mouluré
- Clôture pierre sèche et fer forgé
- Ordonnancement et proportion des baies



## Localisation

NUMERO PLAN	4
ADRESSE	3 Place du Chapitre
ILOT	Ilot 1
CADASTRE	152

## Datation - description

PERIODE	XIXe
DATE	
PERIODE SECONDAIRE	

TYPOLOGIE	Maison de ville
ETAGES	RDC + 1 étage + combles aménagés
STATUT PROPRIETE	Privé

## Éléments remarquables

### > FACADE PLACE DU CHAPITRE ET TOITURE

- Encadrements de baies en pierre de taille et appuis de baies à console (étage 1)
- Porte à chambranles moulurées. Corniche de couronnement.
- Ordonnement et proportions des baies
- Corniches, bandeaux et chaînage en pierres de tailles
- Porte d'entrée en bois et menuiseries anciennes
- Persiennes



## Localisation

NUMERO PLAN	5
ADRESSE	4 impasse de la Tannerie
ILOT	Ilot 1
CADASTRE	400

## Datation - description

PERIODE	XVIIe
DATE	
PERIODE SECONDAIRE	Réhabilité en logements en 2008

TYPOLOGIE	Ancienne friche industrielle réhabilitée
ETAGES	RDC + 1 étage + combles
STATUT PROPRIETE	Privé

## Éléments remarquables

### > FACADES TOITURE ET VOLUME GENERAL

- Ancienne Tannerie : patrimoine industriel
- Essentage bois



## Localisation

NUMERO PLAN	6
ADRESSE	3 rue Jacques Courtois
ILOT	Ilot 1
CADASTRE	168

## Datation - description

PERIODE	XIXe
DATE	
PERIODE SECONDAIRE	

TYPOLOGIE	Maison de ville
ETAGES	RDC + 2 étages + combles perdus
STATUT PROPRIETE	Privé

## Éléments remarquables

### > FACADES ET TOITURE

- Ordonnancement et proportion des baies
- Encadrements de baies en pierre de taille
- Balcons en pierre de taille
- Corniches, bandeaux, chaînages d'angles en pierre de taille
- Persiennes
- Portes et menuiseries anciennes



Localisation	
NUMERO PLAN	7
ADRESSE	2 rue Jacques Courtois
ILOT	Ilot 1
CADASTRE	167

Datation - description	
PERIODE	XIXe
DATE	
PERIODE SECONDAIRE	

TYPOLOGIE	Maison de ville
ETAGES	RDC + 2 étages + combles perdus
STATUT PROPRIETE	Privé

## Éléments remarquables

### > FACADES ET TOITURE

- Ordonnancement et proportion des baies
- Encadrements de baies en pierre de taille
- Corniche de couronnement du linteau de la porte d'entrée
- Corniches, bandeaux en pierre de taille
- Porte et persiennes en bois
- Garde-corps de fenêtre en fer forgé



## Localisation

NUMERO PLAN	8
ADRESSE	10 Grande Rue - Impasse de la Tannerie
ILOT	Ilot 1
CADASTRE	166

## Datation - description

PERIODE	XVIe
DATE	1577 sur linteau en sous-sol
PERIODE SECONDAIRE	

TYPOLOGIE	Maison de ville
ETAGES	RDC + 2 étages + combles perdus
STATUT PROPRIETE	Privé

## Éléments remarquables

### > FACADE SUR IMPASSE DE LA TANNERIE ET TOITURE

- Encadrement des baies en pierre de taille : linteaux en accolade et chambranles moulurées
- Porte du sous-sol : arc en plein cintre
- Chainage d'angle en pierre de taille
- Goulotte d'évacuation évier en pierre



Localisation	
NUMERO PLAN	9
ADRESSE	10 Grande Rue
ILOT	lot 1
CADASTRE	164

Datation - description	
PERIODE	XVIe
DATE	
PERIODE SECONDAIRE	

TYPLOGIE	Maison de ville
ETAGES	RDC + 2 étages + combles aménagés
STATUT PROPRIETE	Privé

## Eléments remarquables

### > FACADES ET TOITURE

- Ordonnancement et proportion des baies
- Encadrements de baies en pierre de taille
- Fenetre à meneaux (disparus) et chambrales moulurées



Localisation	
NUMERO PLAN	C
ADRESSE	12 - 14 Grande Rue
ILOT	Ilot 1
CADASTRE	455

Datation - description	
PERIODE	XVIe
DATE	
PERIODE SECONDAIRE	

TYPOLOGIE	Maison de ville - inscrit MH (élévation, toiture)
ETAGES	RDC + 2 étages + combles aménagés
STATUT PROPRIETE	Privé

## Eléments remarquables

### > FACADES ET TOITURE

- Ordonnancement et proportion des baies à chambranles moulurées. Linteaux en accolade
- Encadrements de baies en pierre de taille
- Fenêtre à meneaux (disparus) et chambranes moulurées
- Bandeaux en pierres de taille
- Consoles
- Porte à chambranles moulurées et arc en plein cintre



## Localisation

NUMERO PLAN	10
ADRESSE	16-18 Grande Rue
ILOT	Ilot 1
CADASTRE	160-161

## Datation - description

PERIODE	XVIe
DATE	
PERIODE SECONDAIRE	XXe : reconstruction du 16 Grande Rue

TYPOLOGIE	Maison de ville
ETAGES	RDC + 2 étages + combles aménagés
STATUT PROPRIETE	Privé

## Eléments remarquables

### > FACADES ET TOITURE

- Ordonnancement et proportion des baies
- Porche : arc surbaissé (16 Grande Rue)
- Encadrement des baies ; linteaux à arc surbaissés (18 Grande Rue)
- Porte à arc en plein cintre (18 Grande Rue)



## Localisation

NUMERO PLAN	11
ADRESSE	Imp. de la Tannerie (accès 16-18 Grande Rue)
ILOT	Ilot 1
CADASTRE	160-161

## Datation - description

PERIODE	XVIe
DATE	
PERIODE SECONDAIRE	XXe : nombreuses modifications
TYPOLOGIE	Maison de ville - inscrit MH (élévation, toiture)
ETAGES	RDC + 2 étages + combles perdus
STATUT PROPRIETE	Privé

## Éléments remarquables

### > FACADES ET TOITURE

- Encadrement des baies en pierres de taille. Linteaux à accolade.
- Fenêtre à meneaux.
- Porte à chambranles moulurées et arc en plein cintre



## Localisation

NUMERO PLAN	12
ADRESSE	Place de l'Hôtel de Ville
ILOT	Ilot 2
CADASTRE	146

## Datation - description

PERIODE	XVIIIe
DATE	
PERIODE SECONDAIRE	

TYPLOGIE	Hôtel de Ville
ETAGES	RDC + 1 étage + combles perdus
STATUT PROPRIETE	Communal

## Éléments remarquables

### > FACADES ET TOITURE

- Ordonnancement et proportion des baies
- Façade, bandeaux, corniche, chaînages, encadrement des baies en pierres de taille.
- Baies à chambranles moulurées
- Impostes en arc en plein cintre ; claveaux
- Clocheton, toiture à quatre pans
- Marches en pierre



## Localisation

NUMERO PLAN	12'
ADRESSE	Place de l'Hôtel de Ville
ILOT	Ilot 2
CADASTRE	147

## Datation - description

PERIODE	XVIe
DATE	
PERIODE SECONDAIRE	

TYPOLOGIE	Hôtel de Ville / Office du Tourisme
ETAGES	RDC + 2 étages + combles perdus
STATUT PROPRIETE	Communal

## Éléments remarquables

### > FACADES ET TOITURE

- Ordonnancement et proportion des baies
- Encadrement des baies en pierres de taille.
- Balcons et consoles en pierre de taille
- Gardes-corps en fer forgés
- Toiture à croupe
- Place du Chapitre : volume de l'escalier hélicoïdal en saillie (en pierre de taille) - baies.



## Localisation

NUMERO PLAN	13
ADRESSE	Place de l'Hôtel de Ville
ILOT	Ilot 2
CADASTRE	147

## Datation - description

PERIODE	XVIe
DATE	
PERIODE SECONDAIRE	

TYPOLOGIE	Maison de vile
ETAGES	RDC + 3 étages + combles perdus
STATUT PROPRIETE	Privé

## Éléments remarquables

### > FACADES ET TOITURE

- Ordonnancement et proportion des baies
- Encadrement des baies en pierres de taille à chambranles moulurées. Linteaux en accolade
- Goulotte d'évacuation évier en pierre (place du Chapitre)
- Consoles
- Bandeaux en pierres de taille
- Persiennes



## Localisation

NUMERO PLAN	14
ADRESSE	2 Grande Rue
ILOT	Ilot 3
CADASTRE	175

## Datation - description

PERIODE	XIXe
DATE	
PERIODE SECONDAIRE	

TYPOLOGIE	Maison de Maître
ETAGES	RDC (commercial) + 2 étages + combles
STATUT PROPRIETE	Privé

## Éléments remarquables

### > FACADES, VOLUME GENERAL ET TOITURE

- Ordonnancement et proportion des baies
- Encadrement des baies en pierres de taille. Linteaux à arc surbaissé. Chainages d'angle
- Marquise et garde corps en fer forgé
- Toiture : demi-croupe
- Portes en bois ; huisseries et enseigne de vitrine en bois
- Lambrequins en rive de toiture



## Localisation

NUMERO PLAN	15
ADRESSE	4 Grande Rue
ILOT	llot 3
CADASTRE	174

## Datation - description

PERIODE	XIXe
DATE	
PERIODE SECONDAIRE	

TYPOLOGIE	Maison de Ville
ETAGES	RDC (commercial) + 2 étages + combles
STATUT PROPRIETE	Privé

## Éléments remarquables

### > FACADES ET TOITURE

- Ordonnancement et proportion des baies
- Façade, bandeaux, corniche, encadrement des baies en pierres de taille.
- Persiennes



Localisation	
NUMERO PLAN	16
ADRESSE	6 Grande Rue
ILOT	Ilot 3
CADASTRE	173

Datation - description	
PERIODE	XIXe
DATE	
PERIODE SECONDAIRE	

TYPOLOGIE	Maison de Ville
ETAGES	RDC (commercial) + 2 étages + combles
STATUT PROPRIETE	Privé

## Éléments remarquables

### > FACADES ET TOITURE

- Ordonnancement et proportion des baies
- Bandeaux, corniche, chaînage d'angle, encadrement des baies en pierres de taille.
- Balcon en pierre - Garde-cops en fer forgé
- Linteaux à arc surbaissé
- Persiennes
- Portes en bois ; huisseries et enseigne de vitrine en bois



## Localisation

NUMERO PLAN	17
ADRESSE	1 rue Sainte Ursanne - "Maison Prélot"
ILOT	Ilot 4
CADASTRE	137

## Datation - description

PERIODE	XVIIIe
DATE	
PERIODE SECONDAIRE	

TYPOLOGIE	Maison de Maître
ETAGES	RDC + 2 étages + combles perdus
STATUT PROPRIETE	Communal

## Éléments remarquables

### > FACADES, VOLUME GENERAL ET TOITURE

- Ordonnancement et proportion des baies
- Bandeaux, corniche, chaînage d'angle, mur, encadrement des baies en pierres de taille. .
- Baies et portes à clavages et pieds droits en pierre de taille - fronton de couronnement surbaissé
- Soubassement à bossage rustique
- Toiture ; Fronton ; oeils-de-boeufs
- Persiennes



## Localisation

NUMERO PLAN	18
ADRESSE	7 Grande Rue
ILOT	Ilot 6
CADASTRE	176

## Datation - description

PERIODE	XVIe
DATE	
PERIODE SECONDAIRE	

TYPOLOGIE	Maison de ville
ETAGES	RDC + 2 étages + combles perdus
STATUT PROPRIETE	Privé

## Éléments remarquables

### > FACADES, VOLUME GENERAL ET TOITURE

- Ordonnancement et proportion des baies
- Bandeaux, corniche, chaînage d'angle, encadrement des baies en pierres de taille.
- Baies à meneaux
- Linteau et pieds-droits (rue Ste-Ursanne)
- Encorbellement
- Porte en bois



Localisation	
NUMERO PLAN	19
ADRESSE	11-13 Grande Rue
ILOT	Ilot 6
CADASTRE	178-179

Datation - description	
PERIODE	XIXe
DATE	
PERIODE SECONDAIRE	

TYPOLOGIE	Maison de ville
ETAGES	RDC + 2 étages + combles aménagés
STATUT PROPRIETE	Privé

## Éléments remarquables

### > FACADES ET TOITURE

- Ordonnancement et proportion des baies
- Facade, bandeaux, corniche, chainage d'angle, encadrement des baies en pierres de taille.
- Balcons en pierre de taille et consoles en fonte
- Gardes-corps en fer forgés
- Persiennes



## Localisation

NUMERO PLAN	20
ADRESSE	15-17 Grande Rue
ILOT	Ilot 7
CADASTRE	180-181

## Datation - description

PERIODE	XIXe
DATE	
PERIODE SECONDAIRE	

TYPOLOGIE	Maison de ville
ETAGES	RDC + 2 étages + combles aménagés
STATUT PROPRIETE	Privé

## Éléments remarquables

### > FACADES ET TOITURE

- Ordonnancement et proportion des baies
- Facade, bandeaux, corniche, chaînage d'angle, encadrement des baies en pierres de taille.
- Persiennes



## Localisation

NUMERO PLAN	21
ADRESSE	23 Grande Rue
ILOT	Ilot 7
CADASTRE	184

## Datation - description

PERIODE	XIXe
DATE	
PERIODE SECONDAIRE	

TYPOLOGIE	Maison de ville
ETAGES	RDC + 2 étages + combles perdus
STATUT PROPRIETE	Privé

## Éléments remarquables

### > FACADES ET TOITURE

- Ordonnancement et proportion des baies
- Facade, bandeaux, corniche, chaînage d'angle, encadrement des baies en pierres de taille.
- Persiennes



## Localisation

NUMERO PLAN	22
ADRESSE	25 Grande Rue /1 rue du Midi
ILOT	llot 7
CADASTRE	186

## Datation - description

PERIODE	XVIIe
DATE	1629 sur linteau en façade
PERIODE SECONDAIRE	

TYPOLOGIE	Maison de ville
ETAGES	RDC + 2 étages + combles aménagés
STATUT PROPRIETE	Privé

## Éléments remarquables

### > FACADES ET TOITURE

- Ordonnancement et proportion des baies
- Chainage d'angle, encadrement des baies en pierres de taille.
- Baies à meneaux, à chambranles moulurées. Linteaux en accolade



## Localisation

NUMERO PLAN	23
ADRESSE	rue du Midi
ILOT	llot 8
CADASTRE	206

## Datation - description

PERIODE	XVIIe
DATE	
PERIODE SECONDAIRE	XIXe

TYPOLOGIE	Maison de ville
ETAGES	RDC + 2 étages + combles aménagés
STATUT PROPRIETE	Privé

## Éléments remarquables

### > FACADES ET TOITURE

- Ordonnancement et proportion des baies
- Pied-droits ; corniche de couronnement en pierre de taille (XIXe).
- Baies à meneaux, à chambranles moulurées
- Porte en bois



## Localisation

NUMERO PLAN	24
ADRESSE	rue des Sources
ILOT	Ilot 9
CADASTRE	190

## Datation - description

PERIODE	XVIe
DATE	
PERIODE SECONDAIRE	

TYPOLOGIE	Maison de ville - ancien abattoir
ETAGES	RDC + 2 étages + combles perdus
STATUT PROPRIETE	Privé

## Éléments remarquables

### > FACADES ET TOITURE

- Ordonnancement et proportion des baies
- Goulotte d'évacuation évier en pierre
- Baies à meneaux, à chambranles moulurées. Linteaux en accolade
- volume de l'escalier hélicoïdal en saillie
- Porte à arc en plein cintre



## Localisation

NUMERO PLAN	25
ADRESSE	5 rue des Granges
ILOT	llot 11
CADASTRE	202

## Datation - description

PERIODE	XVIe
DATE	
PERIODE SECONDAIRE	

TYPOLOGIE	Maison de ville
ETAGES	RDC + 2 étages + combles
STATUT PROPRIETE	Privé

## Éléments remarquables

### > FACADES ET TOITURE

- Ordonnancement et proportion des baies
- Encorbellement (colombage ?)
- Baies à meneaux, à chambranles moulurées. Linteaux en accolade
- Contrefort



## Localisation

NUMERO PLAN	26
ADRESSE	rue Sainte-Ursanne
ILOT	llot 11
CADASTRE	198

## Datation - description

PERIODE	XVIIIe
DATE	1780 sur linteau en façade
PERIODE SECONDAIRE	

TYPOLOGIE	Maison de maître
ETAGES	RDC + 2 étages + combles
STATUT PROPRIETE	Privé

## Éléments remarquables

### > FACADES, VOLUME GENERAL ET TOITURE

- Ordonnancement et proportion des baies
- Encadrement de baies, linteau de porte, chaînage en pierre
- Gardes-cops escalier et lambrequins en rive de toiture et fenêtre
- Véranda



### 1. LE RESEAU ARBORE ET ARBUSTIF EN MILIEU OUVERT

Le réseau de haies, les bosquets et les alignements d'arbres contribuent à la diversité de la fonctionnalité des milieux prairiaux. De plus, ils ponctuent le paysage ouvert. Sa participation à la bonne circulation des espèces et à l'identité paysagère des milieux ouverts, justifie une protection au titre de l'article L 151-19 du code de l'urbanisme.

Une partie du réseau protégé est composée de quelques alignements d'arbres présents dans le milieu urbain, participant à la structuration paysagère urbaine.

Ce réseau arboré concerne l'ensemble de zones du PLU.

#### Prescriptions de protection

Les haies, les bosquets, et les alignements d'arbres identifiés comme éléments caractéristiques du paysage doivent conserver une superficie ou un linéaire identique à ceux identifiés au titre de la présente protection.

L'entretien des éléments du réseau est autorisé (élagage, coupe, et plantations nouvelles), tant que l'élément conserve le caractère pour lequel il bénéficie d'une protection.

#### Recommandations

Utiliser des essences locales

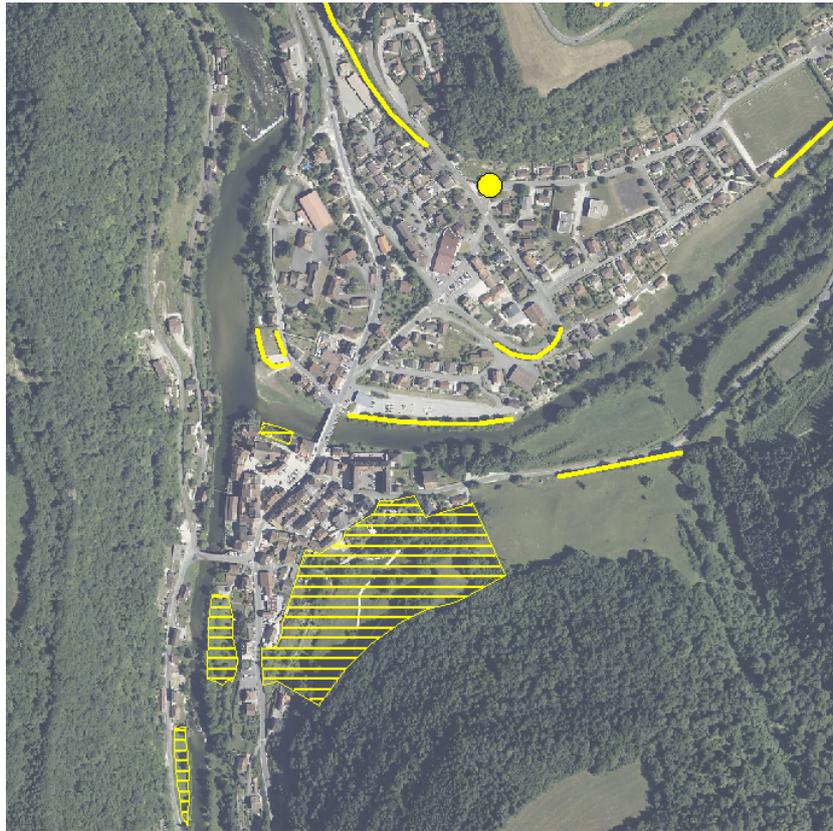
### 2. LA CEINTURE DE JARDINS ET DE VERGERS

Les jardins et vergers présents au sein du centre ancien offrent un contraste paysager important avec la dominante minérale du tissu urbain historique. À la fois jardins d'agrément, vergers et potagers, ils constituent une ceinture végétale à l'emplacement de l'ancienne enceinte. La protection de ces jardins au titre de l'article L 151-19 du code de l'urbanisme vient renforcer les objectifs de la zone Uj et permet d'étendre la protection dans la zone UA.

Cette ceinture protégée est localisée en zone UA, UJ, N et Aa.



Figure 2 : vues sur la ceinture de jardin depuis le belvédère du Pain de Sucre.



- Arbres remarquables
- Haies ou alignements d'arbres
- ▨ Zones de jardins et vergers

Figure 3 : carte des éléments du patrimoine arboré (centre ville)

### Prescriptions de protection

Les jardins et vergers protégés doivent conserver une superficie identique à celle identifiée au titre de la présente protection.

Toutes nouvelles constructions y sont interdites mises à part celles autorisées par le règlement dans le sous-secteur Uj.

L'entretien des éléments arborés des jardins est autorisé (élagage, coupe, et plantations nouvelles), tant que l'élément conserve le caractère pour lequel il bénéficie d'une protection.

### Recommandations

Utiliser des essences locales

Entretien régulièrement ces espaces afin d'éviter leurs enrichissements.

## 3. LES ARBRES ISOLES

Les arbres isolés protégés présentent un intérêt paysager important. Remarquables de part leur tailles, leurs essences et leurs implantations, ils contribuent à la qualité de la structure paysagère aussi bien en milieu urbain, qu'en milieu ouvert.

Les arbres protégés sont situés en zone UC, A et Aa.

## Prescriptions de protection

Les arbres identifiés comme éléments caractéristiques du paysage doivent être conservés. Leur entretien est autorisé (élagage), tant que l'élément conserve le caractère pour lequel il bénéficie d'une protection.

En cas de dégradation, l'arbre sinistré sera remplacé par un nouvel arbre de la même espèce.

## 4. LES MILIEUX HUMIDES

Les milieux humides protégés présentent un intérêt écologique important. Ils jouent un rôle majeur dans le cycle de l'eau : Ils régulent le ruissellement et présentent des fonctions épuratives. Ils participent à la diversité et la richesse des habitats naturels.

Les Milieux humides identifiés sont situés en zone N, A et Aa.

### Prescriptions de protection (au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme)

Les constructions et installations, ainsi que le remblaiement et les exhaussements du sols, sont interdites sur les milieux humides identifiés. Toutefois, les installations et les travaux divers nécessaires à la sauvegarde du caractère humide du site, de son fonctionnement hydraulique ainsi qu'à la prévention des risques naturels sont autorisés.

## 5. CARTE DES ELEMENTS PAYSAGERS ET MILIEUX HUMIDES PROTEGES

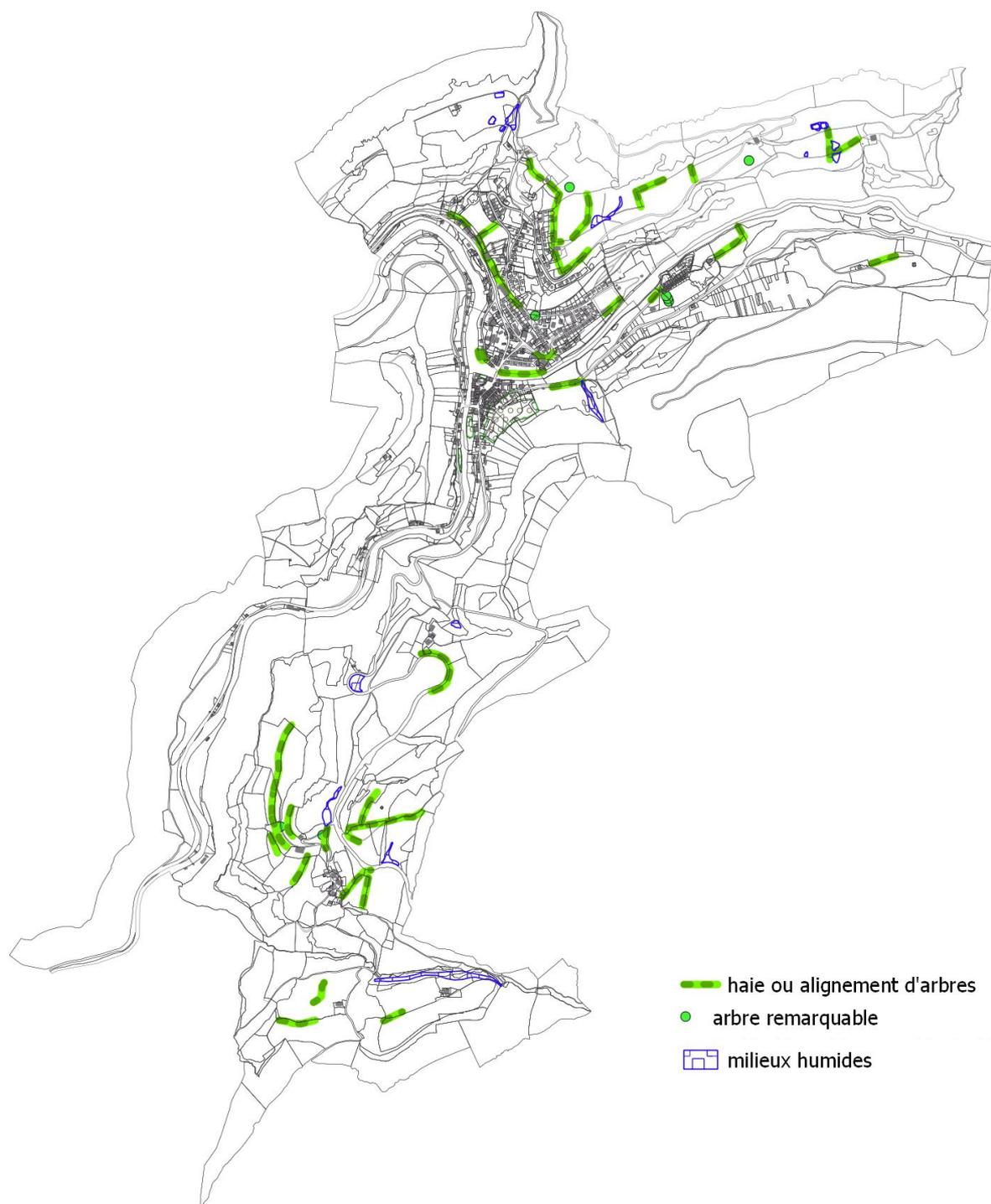


Figure 4 : carte des éléments arborés et des milieux humides protégés de la commune